



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SEAD
Service Économie et Agriculture Durable
Pôle Foncier Agricole et Territoires
Réf :

Affaire suivie par : Étienne LAFARGUE
Tél. : 02 90 02 34 30
Courriel : etienne.lafargue@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

Rennes, le **20 JUL. 2022**

Le préfet

à

Monsieur Yves RENAULT
Maire de Chateaugiron
Hôtel de Ville
Bd Julien et Pierre Gourdel
35410 CHATEAUGIRON

Objet : Etude agricole préalable - ZAC du Grand Launay

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions des articles L. 112-1-3 et D. 112-1-18 et suivants du code rural et de la pêche maritime, vous m'avez transmis pour avis l'étude agricole préalable à l'aménagement de la ZAC du Grand Launay à CHATEAUGIRON, ayant pour objet la réalisation progressive sur une dizaine d'années, de 933 logements sur 38 hectares actuellement utilisés pour l'agriculture. Cette étude préalable conclut à des impacts significatifs sur l'économie agricole du territoire, et propose en conséquence des mesures de compensation collective.

Dans cette étude, vous proposez diverses mesures de compensation pour consolider l'économie agricole du territoire et compenser la perte de potentiel agricole à hauteur 203 163 €. Le monde agricole local est associé aux réflexions liées aux mesures de compensation collective, ce qui vous permet de proposer notamment la mise en place d'un « point de vente collectif de producteurs ».

Après consultation de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF) le 5 juillet 2022, j'émetts un avis favorable à votre proposition.

Cet avis, ainsi que l'étude préalable, seront publiés sur le site internet de la Préfecture.

Je vous remercie de m'informer de la mise en œuvre de ces mesures et du suivi de leur réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel BERTHIER